

Marrakech : 450 certificats négatifs délivrés en juillet

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-08-2007 20:29:56

Quatre cent cinquante (450) certificats négatifs pour la création d'entreprises ont été délivrés en juillet dernier par la délégation du Commerce et de l'Industrie et le Centre régional d'investissement (CRI) de Marrakech, soit 98 % des 460 demandes déposées.

Par nature juridique, les Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) viennent en première position avec 372 certificats, soit 82 % du total accordé, suivies des Personnes Physiques avec 61 certificats (14 %) et des Sociétés au Nom Collectif (SNC) avec 05 certificats (1,20 %), précise un rapport de la cellule de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), relevant de la Délégation du Commerce, et de l'Industrie de Marrakech.

D'autres formes juridiques se partagent 08 certificats (2 %), tandis que les Sociétés anonymes (SA) se situent en dernière position avec 04 certificat accordé, soit 0,80 %.

La répartition géographique des certificats fait ressortir que la préfecture de Marrakech occupe le premier rang avec 424 certificats délivrés, soit 94,20 % du total, suivie des provinces d'El Kelaât des Sraghna avec 12 certificats (2,60 %), d'Al Haouz avec 09 certificats (2 %) et de Chichaoua avec 05 certificats (1,20 %).

Le rapport souligne, en outre, que 161 des certificats accordés (35,80 %) concernent le secteur des Services, 140 certificats (31,20 %) pour le secteur des BTP, 125 certificats (27,70 %) concernent le secteur du Commerce, 16 certificats (3,60 %) pour celui de l'industrie, alors que d'autres secteurs se partagent 08 certificats, soit 1,70 % du total.

S'agissant des dépôts de marques et modèles, la délégation du Commerce et de l'Industrie de Marrakech indique avoir reçu, durant la même période, 26 demandes, dont 19 pour les marques et 07 pour les modèles.

MAP